



PROJET D'AMENAGEMENT
DU PORT DE LA TURBALLE
Lancement de la concertation préalable

Réunion plénière – 20 Août 2018

Déroulé de la réunion plénière

- Genèse du projet
- Présentation de cette concertation
- Présentation générale du projet
- Présentation des aménagements envisagés
- Questions / Réponses

La genèse du projet

L'histoire de La Turballe : un développement en plusieurs étapes



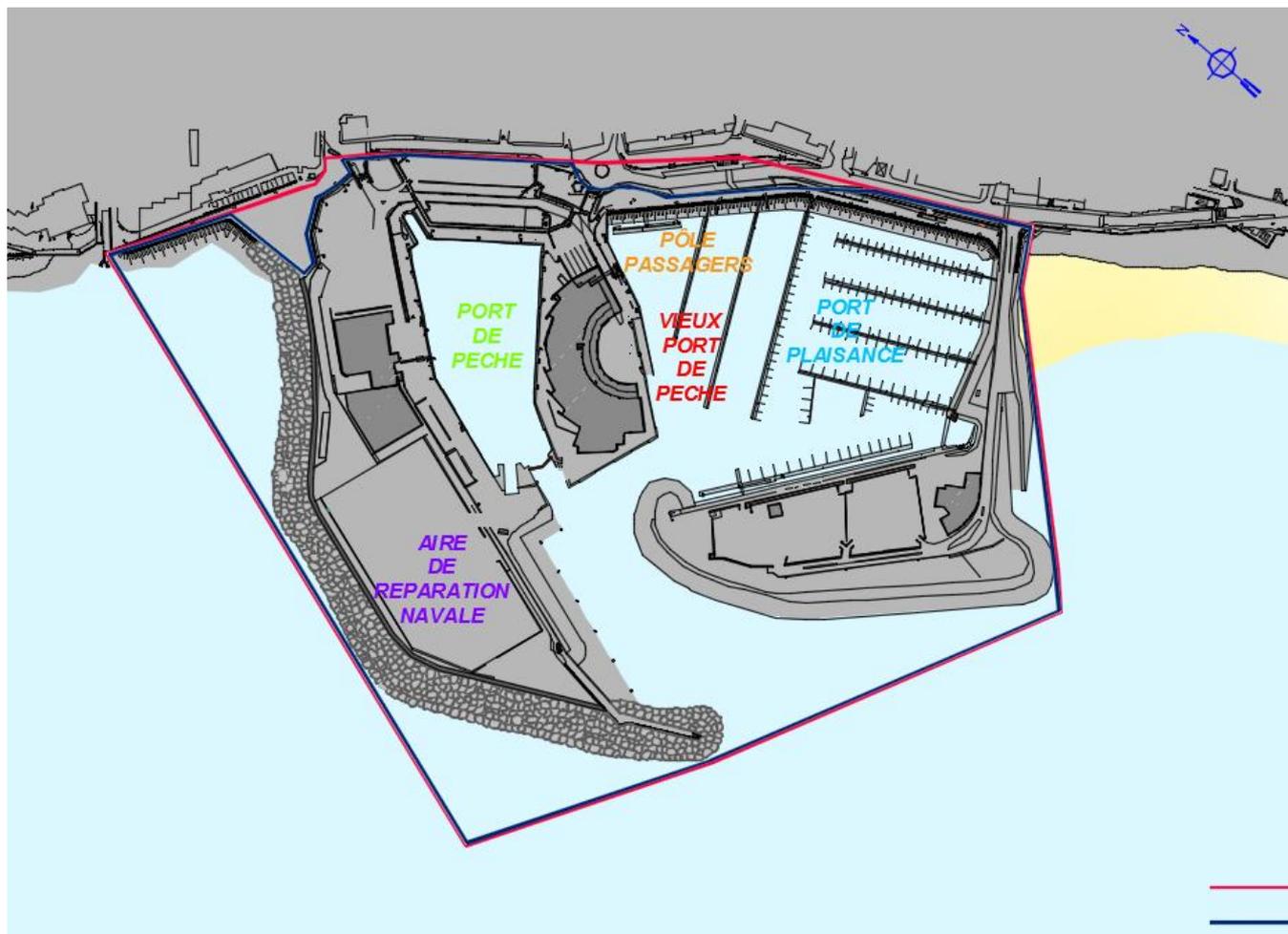
L'origine du projet

- L'ambition maritime et littorale du Département de Loire-Atlantique
- Le projet de parc éolien en mer (base de maintenance)
- La volonté de développer les activités existantes
- La demande pour l'accueil de nouvelles activités

Etude de faisabilité (2017)

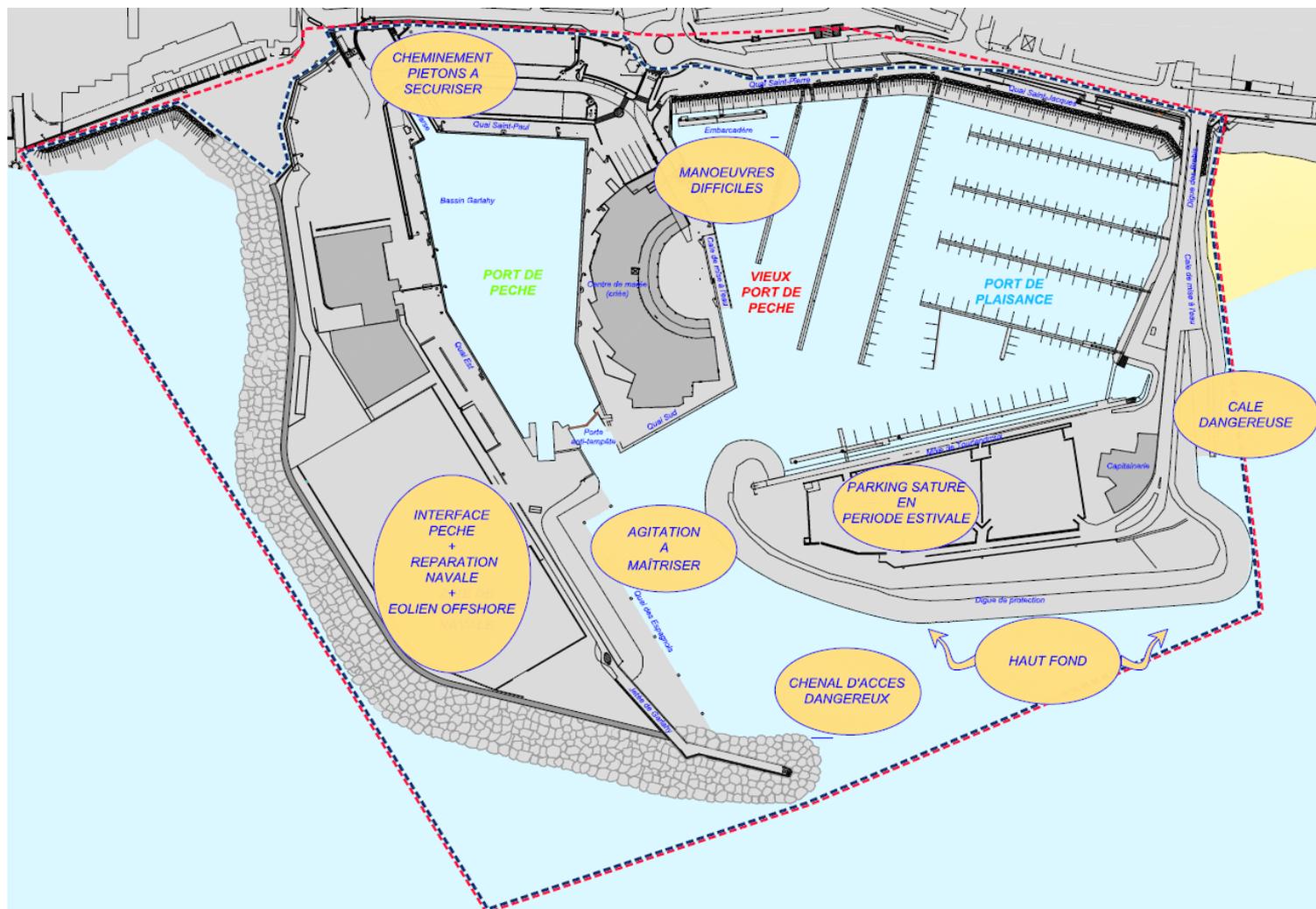
- Etat des lieux du port actuel
- Nouveaux besoins identifiés
- Définir des principes d'aménagement
- Estimer les budgets
- Proposition de séquençements

Un port multi-activités



- Pêche
- Réparation navale
- Plaisance
- Nautisme
- Sauvetage en mer
- Transport passager
- Mytiliculture

Identification des enjeux



Les activités à venir :

- Base de maintenance (parc éolien en mer)
- Déploiement d'un « pôle naval »
- développement mytiliculture
- ...

Séquence de faisabilité proposée lors des études de faisabilité

Phase 1



Phase 2



Phase 3



Les démarches engagées par le Département

- Autorisation de programme : décembre 2017
- Concertation volontaire : ateliers usages et recensement des besoins : avril 2018
 - Enjeux stationnement,
 - Navigabilité / Sécurité,
 - Besoins en terre-pleins,
 - ...

→ volonté de co-construire ce projet avec l'ensemble des partie-prenantes
- Concertation préalable : aujourd'hui !

Présentation de cette concertation préalable

Pourquoi une période de concertation préalable ?

- Etape **obligatoire d'un point de vue réglementaire** (Article L,103-2 du Code de l'Urbanisme)
- Démarche **essentielle pour l'appropriation du projet par ses usagers, riverains et citoyens du Département.**

Les objectifs de la concertation préalable :

- Renouveler l'information relative au projet,
- Favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des personnes concernées,
- Concerter sur les aménagements envisagés et définir des priorités,
- Impliquer le public et recueillir des éléments d'aide à la décision,
- Définir des priorités pour alimenter les études à venir.

Les modalités de participation

Délais :

- Concertation réglementaire du 20 août 2018 au 5 octobre 2018.

Les moyens d'expression :

- réunions publiques,
- registres papiers accessibles dans le hall de la Mairie de La Turballe et à l'hôtel du Département
- plateforme numérique de concertation dédiée au projet :

<http://loire-atlantique.fr/portdelaturballe>

Les rendez-vous de la concertation préalable

Les réunions plénières

- Ouverture : Lundi 20 août 2018 / Mairie de La Turballe, 18h30-20h30
- Clôture : Vendredi 5 octobre 2018 / Mairie de La Turballe, 18h30-20h30

Les ateliers thématiques : inscrivez-vous

- Environnement et cadre de vie : Vendredi 31 août 2018 / Port de La Turballe, Salle du Grand Bleu, 20h-22h
- Sécurité des accès et gestion des flux : Vendredi 7 septembre 2018 / port de La Turballe, Salle du Grand Bleu, 16h-18h

[s'inscrire aux ateliers](#)

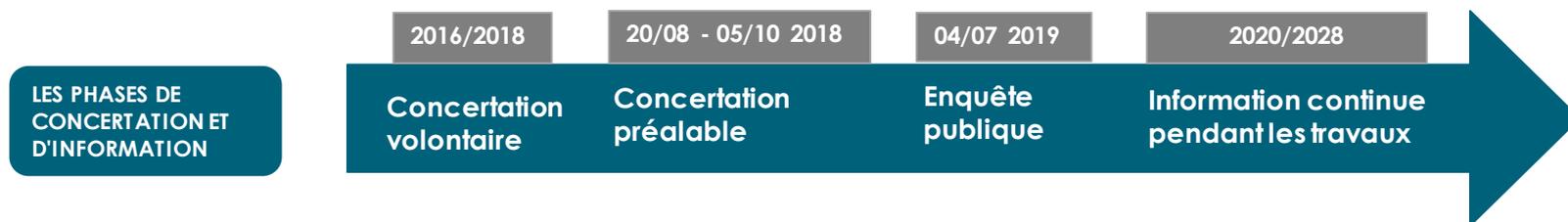
Ou téléphone : 02 40 99 15 05

La concertation préalable, et après ?

- Le bilan de la concertation préalable

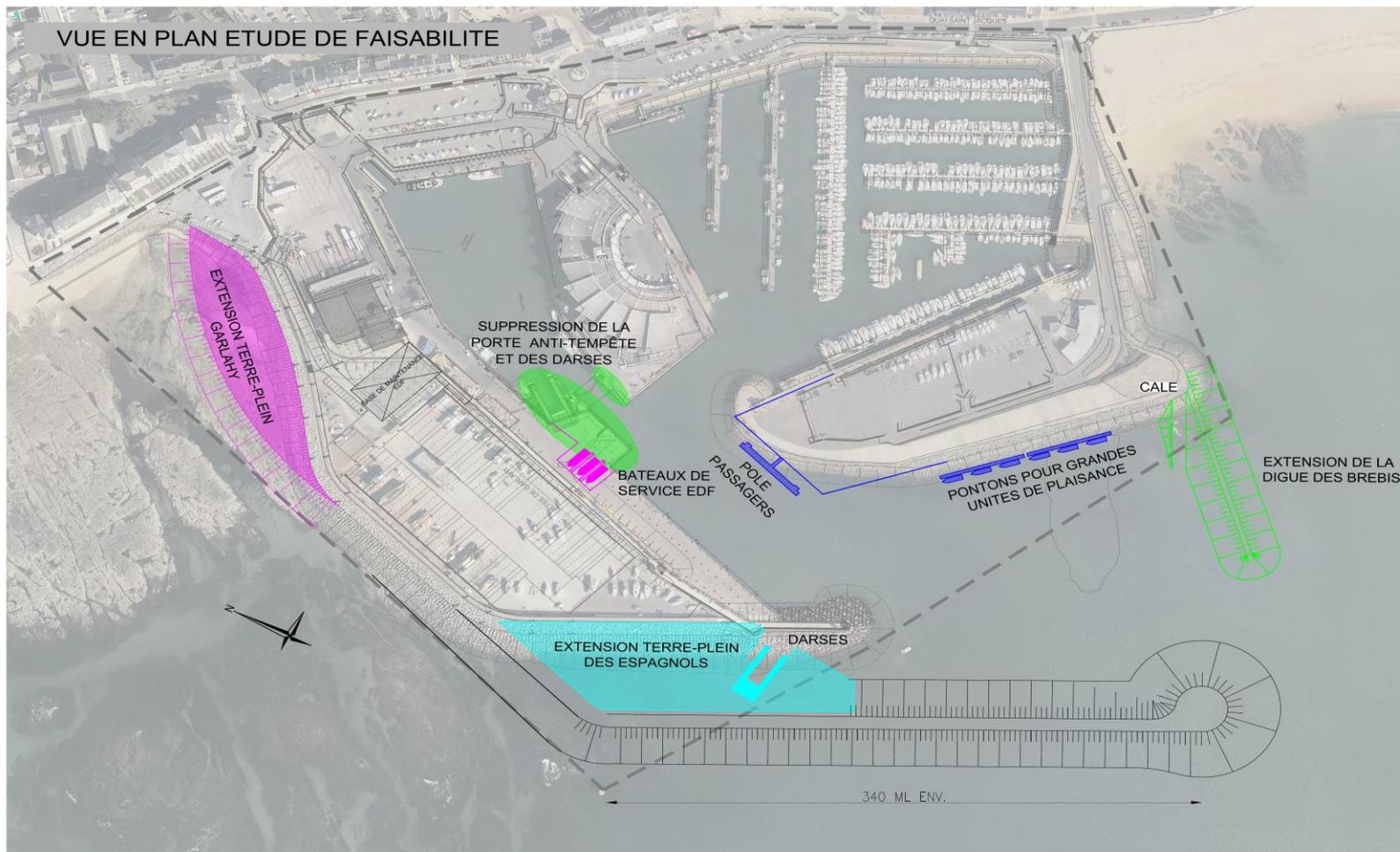
Il constituera la synthèse des contributions d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Il sera publié et accessible depuis le site internet du département.

- Intégration des avis pour le programme de cette opération
- L'enquête publique
- Une information continue pour la préparation et la réalisation des travaux



Présentation générale du projet

Principe d'aménagement issu de l'étude de faisabilité



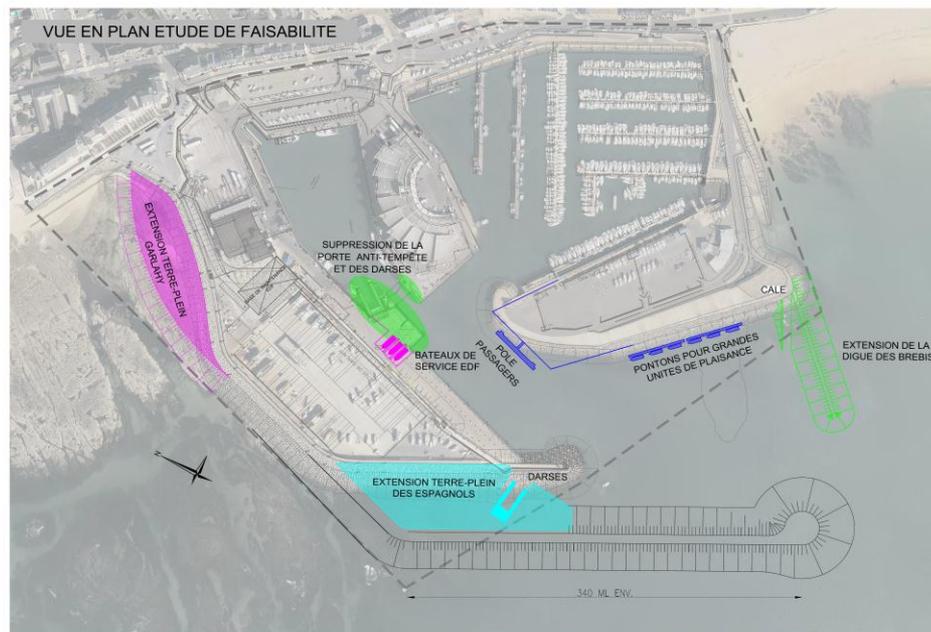
Le coût du projet

- Le 28 décembre 2017 le Conseil départemental de la Loire-Atlantique a voté en faveur de l'autorisation de programme relative au projet d'aménagement du port départemental de La Turballe d'un montant de 43 M € TTC.
- Le montant global de l'opération est en cohérence avec le principe de projet évolutif et se compose de trois enveloppes budgétaires, associées aux différentes phases du projet.

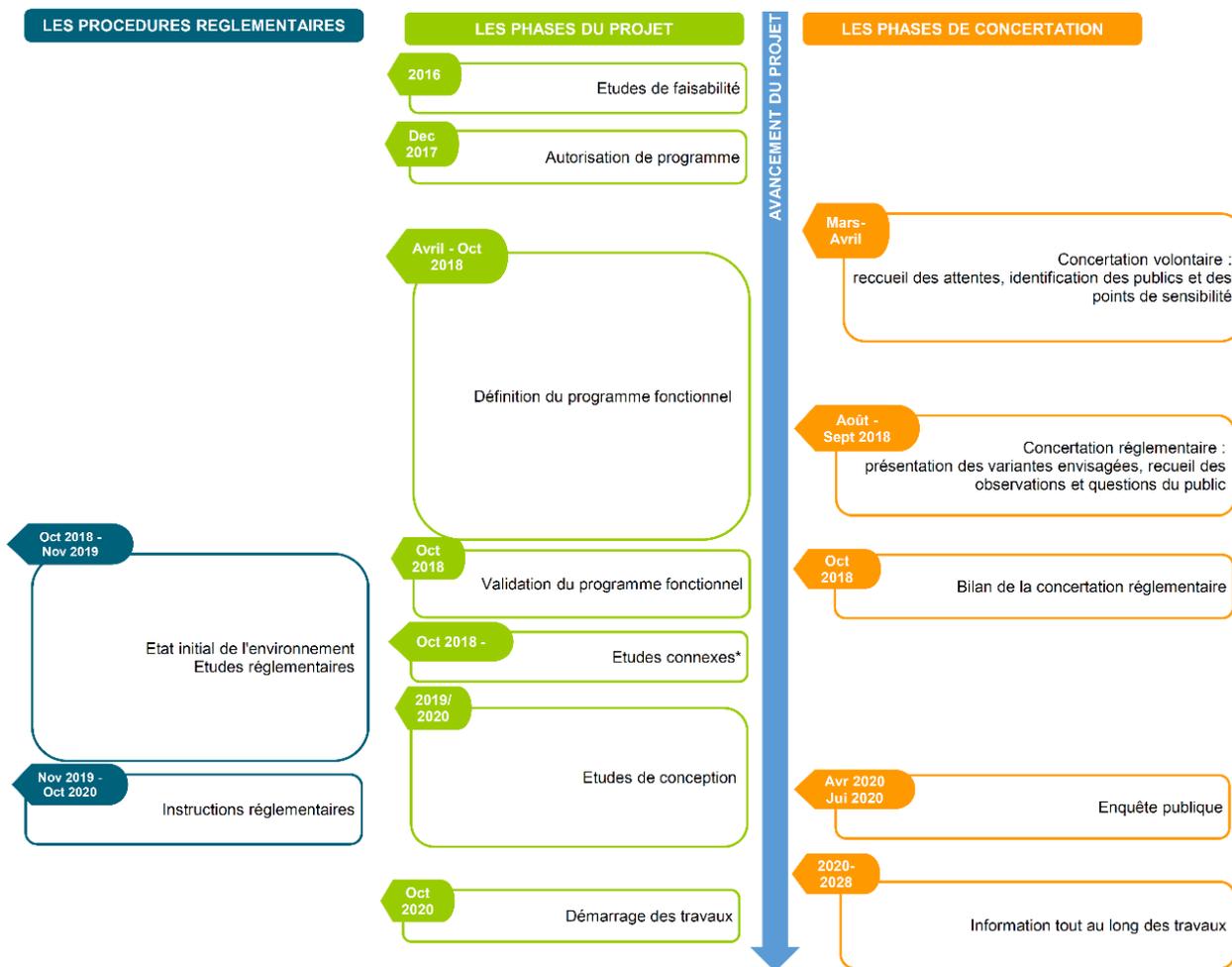
➤ Phase n°01 – Satisfaire les besoins immédiats :
15.5 M€ TTC

➤ Phase n°02 – Améliorer les conditions d'exploitation :
7.5 M€ TTC

➤ Phase n°03 – Création d'un avant-port :
20 M€ TTC.



Le calendrier prévisionnel du projet



* Topo-bathymétrie, investigations géotechniques

Présentation des aménagements envisagés

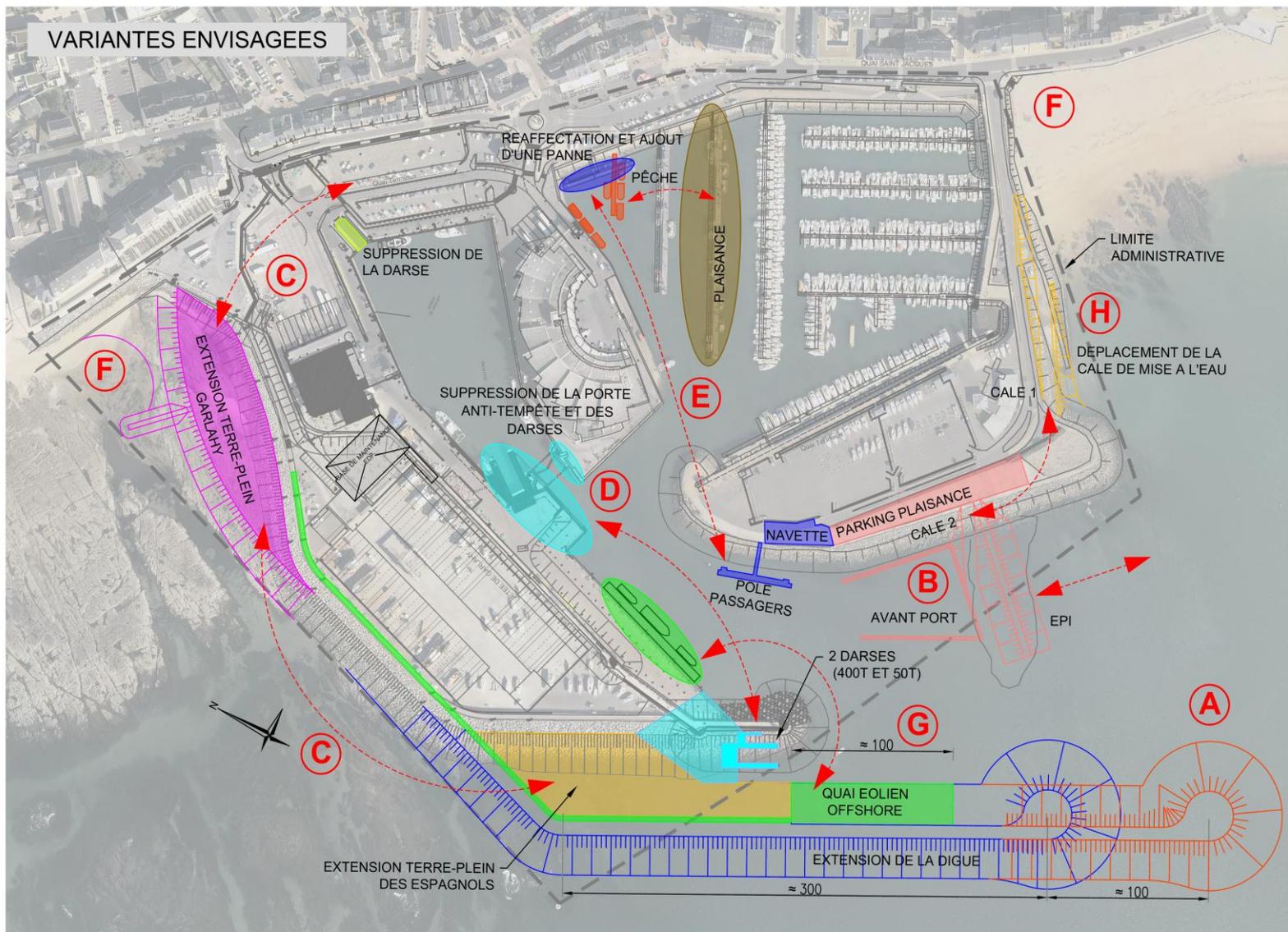
La prise en compte des besoins exprimés

- Entretiens réalisés dans le cadre de l'étude de faisabilité
- Réunion d'information du 30 Mars 2018
- **Organisation d'ateliers « usages » dans le cadre d'une démarche de concertation volontaire fin Avril 2018**

Cette démarche a notamment permis :

- **D'identifier le potentiel de développement des activités par l'expertise d'usage,**
- **De recenser / confirmer les besoins immédiats pour faciliter l'exploitation du port,**
- **D'identifier des points de sensibilités (sécurité à l'entrée du port, besoins fonctionnels du pôle pêche, environnement, stationnement, etc.)**

VARIANTES ENVISAGEES



Rappel des modalités de participation

Délais :

- Concertation réglementaire du 20 août 2018 au 5 octobre 2018.

Les moyens d'expression :

- Deux réunions plénières,
- Deux ateliers thématiques,
- Registres papiers accessibles dans le hall de la Mairie de La Turballe et du Département,
- Plateforme numérique de concertation dédiée au projet :

<http://loire-atlantique.fr/portdelaturballe>

Participation en ligne



Projet d'aménagement du port de La Turballe
Participez à l'avenir du port

Étape 4 sur 9
ETAPE 4 : CONCERTATION PRÉALABLE
20/08/2018 - 05/10/2018
[Voir les étapes](#)

[PRÉSENTATION](#) [PRIORISEZ LES AMÉNAGEMENTS](#) [DONNEZ VOTRE AVIS](#) [RENCONTRES](#)

Le Département de Loire-Atlantique, en charge des infrastructures du port de La Turballe, engage un projet d'aménagement visant à renforcer les activités historiques du port et à en développer de nouvelles. C'est dans ce cadre que les habitants de La Turballe ainsi que tous les usagers du port, qu'ils soient professionnels ou non, sont appelés à participer à la concertation préalable organisée entre le 20 août et le 5 octobre 2018. Contribuez en donnant votre avis sur les propositions d'aménagement et participez aux échanges afin d'enrichir ce projet.



[Suivre](#)

OBJECTIFS
Recueillir avis et propositions sur l'aménagement du port

ORGANISATEUR
Direction infrastructures -
Département de Loire-Atlantique

DATE DE DÉBUT
20 août 2018

DATE DE FIN
5 octobre 2018

Référence : test-cd-la-PART-2018-07-14

[Partager](#) [Intégrer](#)

Echanges avec le public

Des questions sur cette concertation ?